



FORMATION BERGERS-FROMAGERS

HOMEOPATHIE EN ELEVAGE DE BREBIS LAITIÈRES : INITIATION

Mercredi 7 décembre de 9h à 17h

Lieux : Mairie de Montailleur - 440 rue du chef-lieu – 73 460 MONTAILLEUR

Intervenant : Docteur Coralie AMAR - vétérinaire homéopathe du GIE Zone Verte

Les éleveurs, soucieux de la santé de leur troupeau, apprécient de pouvoir agir dès les premiers symptômes pour participer à la guérison de leurs animaux. Face à l'évolution des pratiques dans un contexte d'utilisation problématique des antibiotiques en élevage, la limitation de leur disponibilité, leurs effets déclinants par développement de bactéries résistantes, ils se tournent vers de nouvelles pratiques. Les médecines naturelles sont même imposées par le cahier des charges de l'agriculture biologique (REPAB) en première intention. L'homéopathie, peu coûteuse, efficace est donc un des atouts majeurs en élevage, sans oublier l'absence de résidus. Elle permet d'aborder son troupeau d'une autre manière en observant ses animaux, leur comportement. Sa pratique participe aussi à une meilleure conduite de l'élevage associant prévention et utilisation raisonnée de remèdes. L'homéopathie est de plus conforme au cahier des charges de l'agriculture biologique.

Un éleveur formé associé à un vétérinaire compétent est la base d'une évolution harmonieuse et productive de l'élevage.

Renseignements et

Inscription (date limite : mardi 6 décembre)

Sandrine BOTTOLLIER (responsable de stage)

06.32.96.47.71

agriculturepaysanne@addear74.fr

Programme : Voir au dos

Modalités financières

Pris en charge

par VIVEA (203€)

n° d'organisme de formation : 82420117742



PROGRAMME

MEOPATHIE EN ELEVAGE DE BREBIS LAITIÈRES : INITIATION

MERCREDI 7 DECEMBRE DE 9H A 17H :

- ▶ **Introduction et attentes :** Présentation de la formation, des attentes des participants, des problèmes rencontrés...
- ▶ **Savoir ce qu'est l'homéopathie, ce qu'on peut en attendre, les bases réglementaires :**
 - Les notions homéopathiques de santé et de maladie
 - Les bases de l'homéopathie : historique, principe de globalité, loi de similitude, loi des semblables, dilutions/dynamisations
 - Réglementation : Cadre de prescription, l'ordonnance obligatoire, le vétérinaire, le délai d'attente, le principe de la cascade, le cahier sanitaire.
- ▶ **Découvrir comment utiliser l'homéopathie avec l'observation des animaux, ses outils et découvrir une sélection de remèdes :**
 - Le regard homéopathique, l'observation des symptômes homéopathiques pour le choix du remède
 - Les différentes manières d'administrer les remèdes
 - Présentation de la structure du répertoire homéopathique et des matières médicales
 - L'observation des animaux : principes et méthode. La collaboration avec le vétérinaire
 - Etude de quelques remèdes homéopathiques d'usage fréquents
 - Etude de cas concrets

Inscrivez-vous auprès de l'ADDEAR 74. Date limite d'inscription le 6 décembre 2022

N'hésitez pas à nous contacter pour toute information supplémentaire :

agriculturepaysanne@addear74.fr - 06.32.96.47.71

Pré-requis : Aucun pré-requis nécessaire

Les stagiaires devront être à jour de leur cotisation VIVEA ou avoir obtenu une attestation "candidat à l'installation" de la part du Point Info Installation avant la formation.

Méthodes pédagogiques : apport de connaissance des formateurs, échanges de paysans à paysans et ateliers pratiques. 92% de nos stagiaires sont satisfaits de nos formations.

Mode d'évaluation de la formation : Questionnaire d'autoévaluation remplis en fin de formation. Cette formation sera validée par une attestation de formation remise à la suite du stage.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : nous vous invitons à nous contacter directement pour évaluer ensemble la possibilité d'adapter cette formation à votre situation.